

RCS : MACON
Code greffe : 7106

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MACON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 00312
Numéro SIREN : 821 500 048
Nom ou dénomination : RC SERRURERIE DECAPAGE

Ce dépôt a été enregistré le 06/03/2018 sous le numéro de dépôt B2018/000480

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2018/000480**
n° de gestion : **2016B00312**
n° SIREN : **821 500 048 RCS Mâcon**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Mâcon certifie avoir procédé le 06/03/2018 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

RC SERRURERIE DECAPAGE - Société à responsabilité limitée
59 rue de la Plaine 71160 Digoin -FRANCE-

date de clôture : 30/09/2017

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels



252511



252511



IMPOT SUR LES SOCIETES

Exercice ouvert le	01092016	et clos le	30092017	Régime simplifié d'imposition	<input checked="" type="checkbox"/>
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
SI PME innovantes, cocher la case ci-contre				Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case	
Si vous êtes l'entreprise soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD (article 223-I-1 quinquies C du CGI)				Si vous êtes une entreprise désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD	
Si une autre entreprise a été désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258, indiquer le nom et la localisation					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société:			Adresse du siège social:		
Société S.A.R.L. RC SERRURERIE DECAPAGE			59 RUE DE LA PLAINE		
SIRET	8	2	1	5	0
	0	0	0	4	8
	0	0	0	0	1
	1	1			
Adresse du principal établissement:			Ancienne adresse en cas de changement:		

REGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:					
SIRET					

B ACTIVITE					
Activités exercées	AUTRES TRAVAUX SPECIALISES DE CONSTRUCTION				Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n° 2065)					
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3%	0	Bénéfice imposable à 15% et/ou 28%*	1 600	Déficit
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15% [] Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15% []				
PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quinquies)		
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches	Entreprises nouvelles, art 44 sexies [] Jeunes entreprises innovantes [] Zones franches urbaines [] Pôle de compétitivité []				
	Entreprises nouvelles, art 44 septies [] Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies [] Autres dispositifs [] Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies []				
	Sociétés d'investissements immobiliers cotées [] Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) [] Plus-values exonérées relevant du taux de 15 % []				
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 quater W		dans le secteur du logement social, art. 244 quater X		

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.					

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)					
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%					

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr
Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessible sur le site www.impots.gouv.fr dans la rubrique Recherche de formulaires, numéros d'imprimés 2032 ou 2033, formulaires 2032-NOT ou 2033-NOT

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:			Nom et adresse du conseil:		
CABINET LAMOTTE TERRIER 6 B PLACE LAMARTINE B.P. 50097 71600 PARAY LE MONIAL Tél: 03 85 88 87 84					
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:			Identité du déclarant:		
N° d'agrément du CGA			Date: 27/11/2017 Lieu DIGOIN		
Tél:			Qualité et nom du signataire: Mr COLELLA Romain		
			Signature <i>[Signature]</i> gérant		

Formulaire obligatoire (article 302, Sixième A bis du Code Général des Impôts) Désignation de l'entreprise **Société S.A.R.L. RC SERRURERIE DECAPAGE** Néant

A - RÉSULTAT COMPTABLE Exercice N clos le 13 0 0 9 2 0 1 7 Exercice N-1 clos le 0 0 0 0 0

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210	1 335		
	Production vendue	biens		215				
		services *		217			51 860	
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222			
	Production immobilisée *				224			
	Subventions d'exploitation reçues				226			
	Autres produits				230			
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					232	53 195	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234	973		
	Variation de stock (marchandises) *				236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238	13 213		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *				240			
	Autres charges externes * :	dont crédit bail :						
		- mobilier	- immobilier			242	27 742	
	Impôts, taxes et versements assimilés	dont taxe professionnelle (CFE et CVAE *		243	456	244	456	
	Rémunérations du personnel *				250	3 200		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	1 102		
	Dotations aux amortissements *				254	4 536		
	Dotations aux provisions				256			
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259		262		
dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260						
Total des charges d'exploitation (II)					264	51 222		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	1 973		
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers			(III)	280			
	Produits exceptionnels			(IV)	290			
	Charges financières			(V)	294	373		
	Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		347		300		
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		348				
	Impôts sur les bénéfices *				(VII)	306	240	
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)					310	1 360	
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2					312	1 360	314	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318			
	Provisions non déductibles *				322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)				324	240		
	Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248			
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999			
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997	
	Déductions	Entreprise nouvelles (44, sixies)	986	Zone franche urbaine (44, octies et octies A)	987	Zones de reconstruction de la défense (44, tridécies)	127	Zones de revitalisation rurales (44, quinquies)
Reprise d'entreprises en difficulté (44, sixies)		981	Jeune entreprise innovante (44, sixies A)	989	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undécies)	990
Divers ZFA (44, quaterdécies)		345	Investissements outre-mer	344	Créance due au report en arrière du déficit	346		
"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"				655				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				352	1 600	354		
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)				356			
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :						360	
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				370	1 600	372		

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)Désignation de l'entreprise : **Société S.A.R.L. RC SERRURERIE DECAPAGE**Néant *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										
Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice										
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442	16 698	444		446	16 698	
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462	4 000	464		466	4 000	
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476		
Immobilisations financières		480		482	332	484		486	332	
TOTAL		490		492	21 030	494		496	21 030	

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	500		502		504		506	
	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532	3 029	534		536	3 029
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
	Matériel de transport	550		552	1 507	554		556	1 507
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566	
TOTAL		570		572	4 536	574		576	4 536

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values			
					Court terme *	Long terme		
						19 %	15 % ou 16 %	0 %
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧	
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations	590	583	594	595
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)							591	
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : **Société S.A.R.L. RC SERRURERIE DECAPAGE**

Néant *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A		NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607			
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616			
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626			
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636			
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646			
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656			
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666			
TOTAL		680		682		684		686			

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982
Déficits imputés	983
Déficits reportables	984
Déficits de l'exercice	860
Total des déficits restant à reporter	870

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996
IV DISTRIBUTIONS SOUMISES L'ARTICLE 235 TER ZCA	
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129
V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)	800 <input type="checkbox"/>

VI DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	186
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380	916
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	6 884
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	5 567
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	14
Permanence ou changement de méthodes	14
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	15
Etat des amortissements	15
Etat des provisions	16
Etat des échéances des créances et des dettes	16
Composition du capital social	16
Evaluation des immobilisations corporelles	16
Evaluation des amortissements	17
Evaluation des créances et des dettes	17
Charges à payer	17
Charges et produits constatés d'avance	17
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Rémunération des dirigeants	18

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/09/2016 au 30/09/2017

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 28 295.74 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 53 195.08 Euros et dégageant un bénéfice de 1 359.90 Euros.

L'exercice a une durée de 13 mois, couvrant la période du 01/09/2016 au 30/09/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/09/2016 au 30/09/2017

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			16 698
Matériel de transport			4 000
TOTAL			20 698
Autres participations			332
TOTAL			332
TOTAL GENERAL			21 030

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			16 698	
Matériel de transport			4 000	
TOTAL			20 698	
Autres participations			332	332
TOTAL			332	332
TOTAL GENERAL			21 030	332

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		3 029		3 029
Matériel de transport		1 507		1 507
TOTAL		4 536		4 536
TOTAL GENERAL		4 536		4 536

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal. techniques matériel outillage indus.	3 029				
Matériel de transport	1 507				
TOTAL	4 536				
TOTAL GENERAL	4 536				

ANNEXE

Exercice du 01/09/2016 au 30/09/2017

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	6 220	6 220	
Taxe sur la valeur ajoutée	843	843	
Charges constatées d'avance	265	265	
TOTAL	7 328	7 328	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	77	77		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	18 388	3 908	14 480	
Fournisseurs et comptes rattachés	4 333	4 333		
Impôts sur les bénéfices	240	240		
Taxe sur la valeur ajoutée	732	732		
Autres impôts taxes et assimilés	456	456		
Groupe et associés	1 710	1 710		
TOTAL	25 936	11 456	14 480	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	20 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	1 612			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	10.0000		100		100

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/09/2016 au 30/09/2017

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Matériels et outillages	Linéaire	4 ANS
Matériel de transport	Linéaire	2 ANS

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	77
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 640
Dettes fiscales et sociales	456
Total	3 173

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	265
Total	265

ANNEXE

Exercice du 01/09/2016 au 30/09/2017

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Rémunération des dirigeants

(PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

	Montant
Rémunérations allouées aux membres des organes de direction ou de gérance	3 200
Total	3 200

SARL RC SERRURERIE DECAPAGE
Société à Responsabilité Limitée
au capital de 1 000 Euros
Siège Social : 59 Rue de la Plaine
71160 DIGOIN
R.C.S. MACON 821 500 048

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 20 FEVRIER 2018

TABLEAU DES AFFECTATIONS
DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS
LE 30 SEPTEMBRE 2017

<u>ORIGINES</u>		
1. Report à nouveau antérieur.....		
2. Résultat de l'exercice.....	1 359,90 €	
3. Prélèvements sur les réserves.....		
<u>AFFECTATIONS</u>		
4. Affectations aux réserves :		
Réserve Légale.....		100,00 €
Autres Réserves.....		1 259,90 €
5. Dividendes.....		
6. Autres répartitions.....		
7. Report à nouveau débiteur.....		
TOTAUX	1 359,90 €	1 359,90 €

AFFECTATION DEFINITIVE VOTEE A L'UNANIMITE

